



Fédération
Entraide Protestante

Philippe VERSEILS
Chargé du dossier Personnes Âgées
27 rue Saint Gilles
30000 NÎMES
Tél : 04 66 28 11 42
arcmediterranéen@fep.asso.fr

NOTE DU 19 SEPTEMBRE 2007

- Nouveau « Plan Alzheimer »
- Entretien avec le sociologue Dominique Argoud sur la solitude des personnes âgées
- Une nouvelle Charte Alzheimer Ethique et Société
- Le 5^{ème} risque pour les nuls

➤ Nouveau « Plan Alzheimer »

Nicolas Sarkozy avait annoncé dans sa campagne qu'il ne resterait pas "les bras ballants" face à la maladie d'Alzheimer. Le 31 juillet dernier, il a présenté le contenu de son plan Alzheimer, qualifié de "chantier présidentiel", après avoir été déclaré grande cause nationale 2007.

Nouveau Plan Alzheimer

Après le dernier Plan Alzheimer porté par l'ancien ministre de la santé Philippe Douste-Blazy, c'est de l'Elysée que Nicolas Sarkozy veut que ce plan, soit élaboré, "ambitieux" et "à la hauteur du drame".

La maladie d'Alzheimer touche 1 million de personnes en France, près de 200 000 nouveaux cas par an. 5% des malades ont moins de 65 ans. 25% des plus de 80 ans en sont atteints. "*Chaque famille peut-être concernée*" a rappelé Nicolas Sarkozy qui précise "*Et une société qui ne respecte pas ses personnes âgées, c'est une société qui se renie*". Le coût annuel de cette maladie est estimé à 8500 euros pour les seuls actes médicaux pris en charge par l'Assurance Maladie auxquels s'ajoutent de 10 à 20 000 euros de transports, hospitalisation... sans compter les éventuelles frais d'hébergement en maison de retraite (De 2000 à plus de 3000 euros/mois). Pour l'Assurance Maladie, 90% des augmentations des dépenses de santé, chaque année, soit 5 à 6 milliards d'euros, concerne les affections longue durée.

"Nous ne pouvons pas rester inactifs. Il faut agir pour mieux diagnostiquer, mieux connaître la maladie et mieux prendre en charge les personnes touchées" promet-il.

Joël Ménard, 67 ans, ancien directeur général de la santé, a pour mission l'élaboration du nouveau plan Alzheimer. Le professeur doit réunir "les meilleurs experts" au sein d'une commission qui devra rendre ses premières orientations le 21 septembre : journée mondiale de lutte contre la maladie.

Les lignes du plan, selon Nicolas Sarkozy

- "mettre le paquet sur la recherche" pour améliorer le diagnostic, trouver un traitement
- proposer des structures mieux adaptées, de l'hébergement temporaire "pour soulager les familles"
- financement par un système de franchises sur les actes médicaux et médicaments

Roselyne Bachelot, ministre de la santé, sera chargée de la mise en oeuvre du Plan avant la fin 2007.

Présidée par le professeur Joël Ménard, la Commission sur le plan Alzheimer a été installée, le 3 septembre dernier, par Nicolas Sarkozy en présence de François Fillon, Xavier Bertrand et Valérie Pécresse. Ses missions : développer la recherche et améliorer la prise en charge des malades.

Plus concrètement, le travail de cette commission s'articulera autour de plusieurs priorités : optimiser les efforts de la recherche française dans le cadre d'un système mondial de recherche; structurer les partenariats entre les secteurs public et privé; définir les objectifs en matière de recherche, de soins et de prise en charge des malades et établir entre eux des connexions efficaces; veiller à l'équité territoriale de la prise en charge des malades et de leurs familles; accroître la mobilisation des acteurs concernés et l'élargir à la société dans son ensemble.

La commission indiquera ses premières orientations le 21 septembre, date de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, en attendant la présentation du plan Alzheimer le 1er novembre prochain. Celui-ci devrait être mis en oeuvre début 2008.

(Sources : Agevillage, lettre aux familles N°331 du 6 Août 2007
SeniorAct N° 227 du 7 Septembre 07)

➤ Entretien avec le sociologue Dominique Argoud sur la solitude des personnes âgées

Pour une personne âgée, mieux vaut dire "je suis malade" que "je suis seule", affirme le sociologue Dominique Argoud, qui estime que les réponses à l'isolement des personnes âgées sont "trop axées sur le médical et le matériel" alors qu'il s'agit d'une question de lien social.

Q : Depuis la canicule de 2003, l'isolement des personnes âgées est-il suffisamment pris en compte?
Dominique Argoud : C'est indéniable, la canicule a joué un rôle en terme de prise de conscience. Aujourd'hui, le discours est très présent, mais on n'a pas encore les bonnes réponses. La réponse publique à la question du vieillissement reste très axée sur la médicalisation. Pour une personne âgée, il vaut mieux dire "je suis malade" que "je suis seule". On le sait, beaucoup de personnes âgées qui n'ont pas de problème de santé majeur vont chez le médecin alors que la réponse médicale n'est pas adaptée à leur problème, qui est lié à la solitude. Mais la réponse médicale aujourd'hui est très légitimée. Ce lien systématique entre dépendance et médicalisation empêche de voir toute la

diversité de la réalité sociale. La question du lien social nécessite un travail sur le long terme, et là, les politiques publiques sont assez désarmées.

Q : Quelles sont les réponses selon vous?

D.A : Il faut agir d'abord sur l'environnement, les problèmes de mobilité, d'accessibilité. Les personnes âgées sont isolées parce que leur environnement n'est pas favorable, comme les personnes handicapées, pour lesquelles la loi de 2005 a apporté des solutions. Mais pour les personnes âgées, on ne s'est pas encore posé sérieusement ces questions. Comment résoudre les problèmes de mobilité à la campagne ou en grande banlieue quand on ne peut plus conduire, ou comment faire quand on habite un immeuble sans ascenseur? Jusqu'à présent, la solution, c'était le portage de repas à domicile. Sans nier son intérêt, il faudrait d'abord faire l'inverse, et adapter le territoire pour lutter contre l'isolement. Il faut aussi maintenir le lien social avec la cité, et cela ouvre un champ très large d'innovations, qui ne coûtent pas très cher, avec des actions mêlant les générations.

Q : Le rôle des associations est essentiel. Comment s'en sortent-elles?

D.A : Pour les pouvoirs publics, la lutte contre l'isolement est secondaire par rapport à ce qui coûte cher, la dépendance, et tout repose sur la solidarité familiale et les associations. Or celles-ci ont beaucoup de mal à survivre par manque de moyens, les réseaux sont fragiles. Pourtant, lutter contre l'isolement des personnes âgées, c'est faire de la prévention. Le rapport Laroque qui a lancé en 1962 la politique dite alors "du troisième âge" montrait déjà que l'isolement social générerait des pathologies qui auraient pu être évitées.

(Source : Agevillage, lettre aux familles N°332 du 20 Août 2007)

➤ Une nouvelle Charte Alzheimer Ethique et Société

Alors qu'aura lieu le vendredi 21 septembre prochain la Journée mondiale Alzheimer, la Charte Alzheimer Ethique et Société 2007 lancée par Ethique et Société (dirigée par Emmanuel Hirsch) et élaborée sur la base d'une large consultation, sera présentée le 20 septembre prochain.

Voici la présentation qu'en fait Emmanuel Hirsch, directeur de l'Espace éthique/AP-HP et du Département de recherche en éthique, université Paris-Sud 11 :

« Considérée au plan national comme une priorité politique, la maladie d'Alzheimer sollicite désormais une mobilisation sociale qui ne saurait se limiter aux dispositifs institutionnels de suivi et de soutien. Elle en appelle à une autre culture de la solidarité, dans un contexte de vulnérabilité qui affecte la personne malade et ses proches trop souvent stigmatisés par les connotations liées aux représentations de la démence. Il convient de modifier nos attitudes encore influencées par les mentalités de l'exclusion, donc de comprendre les enjeux d'une responsabilité assumée ensemble au sein de la cité.

L'approche des réalités humaines et sociales de la maladie d'Alzheimer procède aujourd'hui d'une urgence démocratique. C'est en termes de justice et de fraternité qu'il nous faut penser notre relation avec les personnes entravées dans leur faculté de vivre leur propre liberté. Les fondements éthiques du choix politique ainsi affirmé de manière solennelle au service des personnes affectées par la maladie d'Alzheimer tiennent à ces principes. Ils doivent donc inspirer les initiatives, mesures et dispositifs portés par une si forte exigence.

Conçue dans le cadre d'une consultation nationale associant proches, professionnels de santé et membres d'associations, la Charte Alzheimer éthique & société constitue à un moment donné l'expression des valeurs de référence et de nos exigences au service des personnes touchées par la maladie. Sa rédaction a été assurée par les membres du groupe de recherche et de réflexion Éthique & vieillesse, au sein de l'Espace éthique/AP-HP.

La version proposée en 2007 sera progressivement enrichie par les approfondissements qu'elle suscitera. Dès 2008, une nouvelle édition présentera en annexe la liste des personnes et institutions qui souhaitent contribuer à la dynamique de cette initiative en adhérant à ses principes. »

Le texte de cette charte est disponible sur le site www.espace-ethique.org

(Source : Seniorscopie N°228 du 14 Septembre 2007)

➤ Le 5^{ème} risque pour les nuls

Le collectif "une société pour tous les âges" s'est constitué à l'occasion de la dernière élection présidentielle.

Les principales associations de retraités, les associations de familles, résidents, les fédérations de professionnels de la gériatrie et la gérontologie, des experts... ont adressé 12 questions aux candidats, qui leur ont répondu.

L'objectif du collectif : communiquer sur les questions que posent l'avancée en âge, le vieillissement, les éventuels handicaps.

Nouvelle étape de la réflexion : un texte concocté par le Pr Jean-Claude Henrard : le 5^{ème} risque pour les nuls

A découvrir sur le blog : <http://www.une-societe-pour-tous-les-ages.net/>

(Source : Agevillage, lettre aux professionnels N°335 du 10 Septembre 2007)